

Jacqueline Ghosn, Bastien Guggisberg, Valentin Schmutz, Jean-David Suter

## Logements: Quel avenir pour nos parents?

Quels sont les facteurs qui déterminent le choix de lieu de vie pour la vieillesse chez les 50–65 ans?

A l'heure actuelle, le vieillissement de la population est une préoccupation majeure des pays développés. En Suisse, les plus de 64 ans représentent 16,8% de la population et les plus de 80 ans, 4,8%. Le «scénario moyen» prévoit qu'à l'horizon 2060, la proportion des plus de 64 ans atteindra les 28,3% (OFS, 2011). Sur les 1,245 million de personnes de plus de 64 ans vivant actuellement en Suisse, seul 80000 (6%) vivent en EMS pour une longue durée. La proportion augmente avec l'âge et se rapproche des 30% pour les plus de 85 ans [1]. La grande majorité des seniors restent donc à domicile, l'EMS n'étant sollicité, en général, qu'en cas de dépendance importante. Néanmoins, la demande en lits d'EMS est en forte croissance: pour faire face au vieillissement démographique, le canton de Vaud devra d'ici 2020 construire 100 nouveaux lits d'EMS par année [2].

A côté des EMS, nous avons assisté ces dernières années à une diversification des offres de services et de logements pour personnes âgées, allant dans le sens d'une désinstitutionnalisation de la prise en charge de la vieillesse. Parallèlement, les seniors de demain seront des individus qui auront reçu une meilleure formation et auront eu une carrière professionnelle plus riche que celles de leurs aînés. Ils seront par conséquent plus susceptibles de vouloir choisir eux-mêmes la vieillesse qui leur correspond: nous assistons à la croissance de l'empowerment chez les seniors vis-à-vis du choix de leur futur lieu de vie.

C'est dans ce contexte que nous nous sommes proposés d'examiner l'influence de différents facteurs dans le choix de lieu de vie pour la vieillesse chez les 50–65 ans, notre hypothèse étant que l'état de santé est le principal déterminant de ce choix.

### Méthodologie

Nous avons mené des entretiens semi-structurés d'environ 30 minutes chez 20 sujets de 50 à 65 ans de la région lausannoise. Les hommes et les femmes ainsi que les différents niveaux socio-économiques étaient également représentés. L'entretien a exploré différents déterminants (santé, niveau socio-économique, modèle familial et sociabilité). Différentes mises en situation (bonne santé, difficulté à faire sa toilette et démence) ont permis d'évaluer l'influence de l'état de santé sur le choix de lieu de vie. Les sujets avaient le choix entre 5 types de prise en charge/lieu de vie:

- l'aide informelle;
- les soins à domicile;
- une «soignante au pair»;
- l'appartement partagé et protégé [3];
- l'EMS [4].

Pour avoir une idée de l'offre future, nous avons interrogé M. Pierre Hirt, chef de la division EMS au DSAS.

### Résultats

Les entretiens et la littérature confirment notre hypothèse qui plaçait l'état de santé comme principal déterminant du choix de lieu de vie. En bonne santé, 18 sur 20 interrogés veulent rester à domicile, alors qu'en cas de démence, 12 sur 20 souhaiteraient aller en EMS (fig. 1). La classe moyenne va plus facilement en EMS que les classes à bas et hauts revenus. Les sujets à bas revenus ont peur

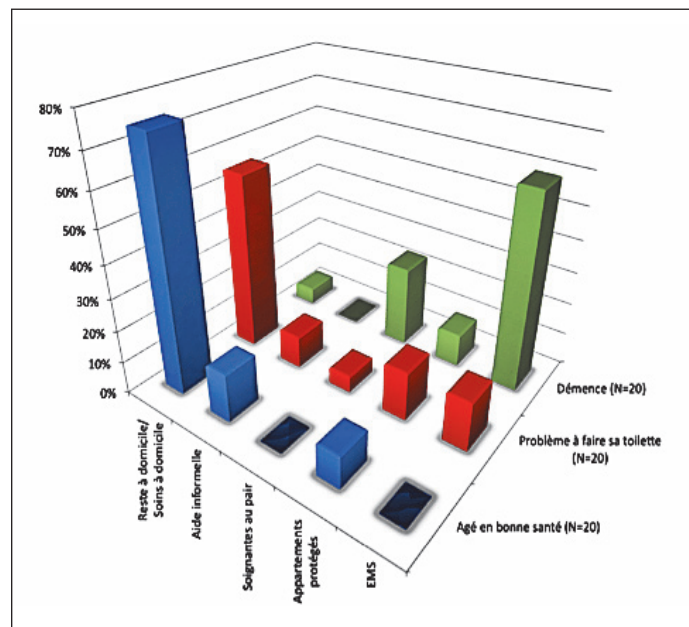


Figure 1

Influence de l'état de santé sur le choix de lieu de vie.

que l'EMS leur coûte trop cher et les sujets à haut revenu ont une plus grande marge de manœuvre financière pour recourir à des prises en charge alternatives (fig. 2). Bien que le modèle familial diffère entre sujets (origine, culture, statut socio-économique) la plupart des personnes n'attendent pas de soins de leurs enfants (14 sur 20). S'ils pourraient recourir à leurs enfants, ponctuellement pour certaines tâches du ménage (courses, jardin, etc.), la grande majorité des interrogés ne souhaite pas que leurs enfants soient impliqués dans leurs soins, «pour ne pas être un poids». En cas de

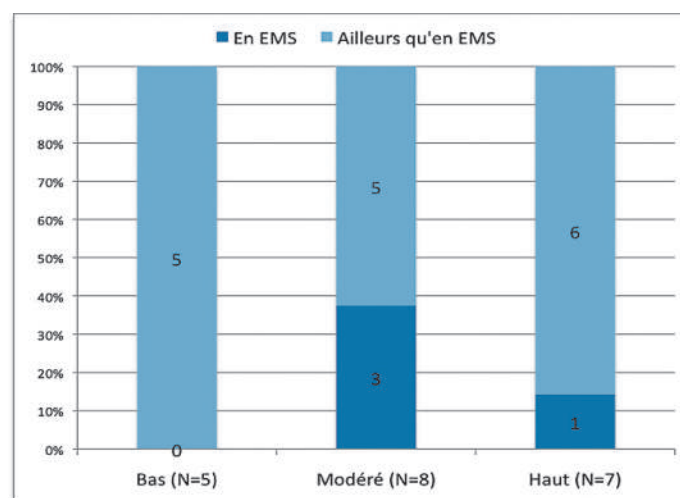


Figure 2

Est représenté ci-dessus l'influence du statut socio-économique sur le choix d'aller en EMS ou pas dans la situation «problème à faire sa toilette».

perte du conjoint, 6 sujets déclarent vouloir déménager du domicile à un appartement partagé. L'influence de la sociabilité et du genre nous a semblé négligeable.

Dans le canton de Vaud, l'accent est mis sur le développement des soins à domicile, ce qui semble s'accorder avec le souhait de la population de rester le plus longtemps possible chez soi.

### Conclusion

L'état de santé, en particulier pour les capacités cognitives, apparaît comme le principal déterminant du choix du lieu de vie. Même si les appartements partagés et protégés ainsi que les soignant(e)s au pair représentent des alternatives intéressantes de prise en charge, la population a conscience qu'en cas de dépendance importante, l'EMS est la seule option raisonnable. De ce fait, une bonne gestion du nombre de lits d'EMS par les autorités politiques est primordiale.

### Remerciement

Nous remercions chaleureusement notre tuteur, le professeur Blaise Genton, Monsieur Pierre Hirt, ainsi que les personnes qui ont accepté de participer à notre étude à qui nous souhaitons une vieillesse épanouie.

### Références

- 1 Actualité OFS: Personnes âgées dans les institutions. Entrée en établissement médico-social en 2008/2009. OFS. Mai 2011.
- 2 Menthonnex J. Evolution des pensionnaires en EMS [...]. SCRIS. 2007.
- 3 Borcard V. Le logement sécurisé entre dans la course. Habitations. 2010.
- 4 Pirolt S. Vieillesse: qui s'occupera de nos parents? L'Hebdo. 13.4.2011.

---

### Correspondance:

Dr Chantal Diserens  
Policlinique Médicale Universitaire  
Rue de Bugnon 44  
1011 Lausanne  
chantal.diserens[at]chuv.ch